

Polémique autour d'une agression

LA PETITE commune de Meriel va-t-elle perdre l'un de ses médecins ? C'est en tout cas la menace que laisse planer le docteur Patrick Le Coat, ancien conseiller municipal sans étiquette, pour dénoncer les agressions dont il a été la victime à plusieurs reprises, près de son cabinet, place Léchaugnette. L'homme a en effet été pris à partie à plusieurs reprises par des jeunes du quartier. Il n'en fallait pas plus pour déclencher la polémique entre l'opposition et la majorité municipale.

Début octobre, suite à un conseil municipal où le docteur Le Coat est intervenu pour annoncer son intention de quitter son cabinet, les élus d'opposition Louis Faivre Rampant et Gilles Desbois (UMP) ont fait distribuer un tract dans les boîtes aux lettres des habitants. Le texte dénonce pêle-mêle la montée de l'insécurité dans la commune, et le projet de la mairie de construire 60 nouveaux logements sociaux. « La municipalité ne maîtrisera pas le comportement agressif de certains locataires » de ces nouveaux logements, avertissent, dans ce tract, les deux conseillers municipaux. « Si je suis élu, j'annulerai ce permis de construire » a d'ailleurs prévenu Gilles Desbois. Candidat déclaré aux prochaines élections municipi-

pales, ce dernier a d'ores et déjà formulé un recours administratif — à valeur suspensive — le 30 septembre dernier contre ce projet immobilier.

Accusé dans le tract de « ne rien faire pour assurer la sécurité du centre-ville », le maire, Michel Rigot (div. Droite), préfère traiter par le mépris l'offensive de l'opposition. « Je ne veux pas me prêter à la polémique sur l'interprétation politique que fait monsieur Desbois de cet incident, riposte-t-il. On sait bien que cette personne est totalement opposée aux logements sociaux, et se sert du prétexte de ces agressions — qui n'ont jamais été que verbales — à des fins politiques. »

A la gendarmerie, on confirme que l'agression est restée « purement verbale », et que les jeunes n'en sont jamais venus aux mains avec le praticien. Contacté, le docteur Le Coat — qui n'a pas porté plainte contre ses agresseurs mais a tout de même déposé une main courante — s'est refusé à tout commentaire, précisant qu'il avait simplement « tenu à alerter la mairie » sur les problèmes de sécurité dans le quartier. Il a, par ailleurs, indiqué qu'il n'avait pas encore pris fermement la décision de quitter la commune.

AURÉLIEN PEROL